

**Commission Académique de l'Emploi du Second Degré**  
**Académie de Nice**  
**CALENDRIER MOUVEMENT 2021 à l'attention des enseignants**

DATES	ACTEURS	OBJET
15 janvier 2021	Rectorat	Envoi aux établissements de la circulaire sur le mouvement.
Du 19 décembre 2020 au 19 janvier 2021	Enseignants	<b>Saisie</b> des demandes d'inscription au mouvement des enseignants de l'académie sur le site <a href="https://cae.ec83.com/">https://cae.ec83.com/</a>
23 janvier 2021	Chefs d'établissement	<b>Date limite de dépôt</b> auprès de la CAE, des dossiers de demande d'inscription au mouvement des enseignants de l'Académie.
4 février 2021	<b>Réunion de la CAE</b>	Examen et codification des demandes de mutation des enseignants de l'Académie.
A partir du 5 février 2021	Enseignants	<b>Envoi par mail de la part de la CAE</b> des codifications des demandes de mutation des enseignants de l'Académie.
Du 2 au 16 avril 2021	Rectorat et DDEC	<b>Publication</b> des postes vacants et susceptibles de l'être et publication de la circulaire de procédure de saisie des vœux. <b>Ouverture de la campagne de candidature.</b>
	Enseignants, lauréats CAFEP ou CAER, ayant validé leur année de stage ou en cours de validation	Saisie des vœux sur le site du Rectorat ( <i>procédure informatisée</i> )
Avant le 29 avril 2021	Les Chefs d'établissement	Communiquent à la CAE le tableau contenant la liste des candidats sur chaque poste publié avec leurs avis.
11 mai 2021	<b>Réunion de la CAE</b>	Examen en CAE, des candidatures et des avis des Chefs d'établissement.
21 mai 2021	<b>Réunion de la CAE</b>	Derniers ajustements et informations avant la CCMA ; étude des éventuelles saisines.
11 juin 2021	Rectorat	<b>CCMA 1 MOUVEMENT</b>
14 juin 2021	Rectorat	Notification des résultats de la CCMA aux chefs d'établissement
7 juillet 2021	<b>Réunion de la CAE</b>	Placement des lauréats aux concours et des bénéficiaires des mesures de résorption de l'emploi précaire.
9 juillet 2021	Rectorat	<b>CCMA 2 MOUVEMENT</b>
12 juillet 2021	Rectorat	Notification aux établissements et aux lauréats des résultats d'affectation

